

RESIDENCE DE *Ruanda*
 TERRITOIRE DE *Kilungu*
Chefferie du Kilungu



A I M O
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *cinquante-neuf* le *26/2/59*
 j o u r du mois de Nous *DE ZUTTER*
 (grade *Comptable Territorial* Nous trouvant à *Kilungu*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Gakmenjira*
Spif collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-
 trateur de Territoire de *Kilungu* en date du
 et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits. *1958*

Exercice antérieur	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte	43	10	10
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	42	10	10
Acquits distribués	1	10	10

Exercice en cours	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	600	20	400
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	542	19	384
Acquits distribués	58	1	16

Encaisse théorique.
 Exercice antérieur : I.C à *1x.376.50* frs = *376.50*
 I.S à frs =
 I.B à frs =

Exercice en cours: I.C. à *58x432.50* frs = *25.085*
 I.S *1x.224* frs = *224*
 I.B à *46x.415* frs = *18.400*
 Total. *26.365.50*

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		
500		
100	<i>108</i>	<i>10.800</i>
50	<i>157</i>	<i>7.850</i>
20	<i>273</i>	<i>5.460</i>
10	<i>219</i>	<i>2.190</i>
5		
Pièces de		
50		
20		
5	<i>12</i>	<i>60</i>
2		
1	<i>5</i>	<i>5</i>
0,50	<i>1</i>	<i>0.50</i>
Titres valant espèce		
	TOTAL	<i>26.365.50</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
Excédent de caisse Frs. Déficit. Frs
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
. et le Territoire a mis à la disposition
du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois
et an que dessus.

Le Collecteur,



L'



RESIDENCE
TERRITOIRE

A. I. M. O.
PROFIN
RESIDENCE
C. T.

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent le
 jour du mois de
 (grade) nous trouvant à
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
 collecteur dûment délégué par Monsieur
 l'Administrateur de Territoire de en date du
 et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	31	3	61
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	28	4	61
Acquits distribués	3	-	-

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	1000	80	400
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	946	78	184
Acquits distribués	54	2	16

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....5.....	I.C.	à 376,50	Frs= 1129,50
-	I.S.	à	Frs=
-	I.B.	à	Frs=
			<u>1129,50</u>
Total			
Exercice en cours:.....54.....	I.C.	à 412,50	Frs= 22275,00
2	I.S.	à 224	Frs= 448,00
11	I.B.	à 115	Frs= 1849,00
			<u>25692,00</u>
Total			

Billets de

	Nombre	Total
I.000	—	—
500	1	500
100	99	9900
50	131	6550
20	272	5440
10	269	2690
5	—	—
Pièces de		
50	—	—
20	—	—
5	67	335
2	36	72
1	163	163
0,50	18	9
Titres valant espèce	5	33,25
Total		25.692,25

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
 Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs
 L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.
 Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....
et le Territoire a mis à la disposition du
 collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

SEMATARO
[Signature]

[Signature]

RESIDENCE
TERRITOIRE

A. I. M. O.
PROFIN
RÉSIDENCE
C. T.
INTÉRESSÉ

Procès-verbal de contrôle de perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent cinquante neuf le 24/2/59
jour du mois de Fevrier, Nous DEZITTER
(grade) Agent Territorial nous trouvant à Sibungu
vons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par Muonera
Anactet collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de Sibungu en date du 9/2/59 et avons constaté
ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
-	1	-
-	1	-
-	-	-

Exercice en cours:

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
750	20	250
655	20	250
195	-	-

Encaisse théorique.

Exercice antérieur: I.C. à fr.=
..... I.S. à fr.=
..... I.B. à fr.=

Total

Exercice en cours: 95 I.C. à 412,50 fr.= 39.187,50
..... I.S. à fr.=
..... I.B. à fr.=

Total

39.187,50

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	-	-
500	2	1.000
100	175	17.500
50	244	12.200
20	260	5.200
10	129	1.290
5		997,50
Pièces de		
50	Millings 150	
20		
5		
2		
1		
0,50		
Titres valant espèce		
	Total	59.787,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse fr. Déficit fr.

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de fr.)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,



RESIDENCE. *M. P. ...*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquante-neuf* le *24/2/1959*
 jour du mois de *février*, Nous *le zèle de ...*
 (grade) *...* nous trouvant à *...*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
Rus mabiza collecteur dûment délégué par Monsieur
 l'Administrateur de Territoire de *...* en date du *...*
 et avons constaté *...*
 ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	41	3	31
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour.	39	3	25
Acquits distribués	2	-	6

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	1000	20	1000
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	950	20	992
Acquits distribués	50	-	8

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:	I.C. 2 à 37.650	Frs=	753
	I.S. - à	Frs=	-
	I.B. 6 à 100	Frs=	600
	Total		1353
Exercice en cours:	I.C. 50 à 412,50	Frs=	20.625
	I.S. - à	Frs=	-
	I.B. 8 à 115	Frs=	920
	Total		22.898

T. 22.898

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
<i>Chèque</i> 1.000	7	3.300
500		1.000
100	71	7.100
50	130	6.500
20	149	2.980
10	166	1.660
5	8	40
50	-	-
20	-	-
5	46	230
2	13	26
1	55	55
0,50	8	4
<i>Shungu</i>	1	3,25
Total		22.898,25 frs

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur, *LUSURABEZA. G.*




018

RESIDENCE DE
TERRITOIRE DE

A I M O
PROFIN
RESIDENCE
C.T
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *cinquante neuf* le *vingt-troisième*
 jour du mois de *Février* Nous *de* *territoire*
 (grade *Agent Territorial*) Nous trouvant à *de* *territoire* *Karangra*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-
 trateur de Territoire de *Pi-bee ngun* en date du *9/2/1959*
 et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte	62	3	9
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour			
Acquits distribués	62	3	9
	-	-	-

Exercice en cours

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	900	50	500
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	870	50	496
Acquits distribués	30	-	4

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : - I.C à frs = -
 - I.S à frs = -
 - I.B à frs = -

Exercice en cours: 30 I.C. à . 412,5 frs = 12375
 - I.S frs = -
 4 I.B à . 115 . frs = 460
 Total. 12835

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	-	-
500	-	-
100	76	7600
50	51	2550
20	68	1360
10	106	1060
5	5	25
Pièces de		
50	-	-
20	-	-
5	31	155
2	9	18
1	60	60
0,50	1	0,5
Titres valant espèce	<i>1</i>	<i>6,65</i>
TOTAL		12835,45

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
Excédent de caisse Frs. Déficit. Frs)
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres:
Registre Modèle A.

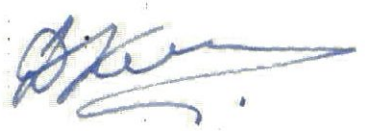
Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
..... et le Territoire a mis à la disposition
du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois
et an que dessus.

Le Collecteur,

L'.....



NRANGUA

RESIDENCE: Rwanda
TERRITOIRE: Kibungu

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent cinquante-neuf le 24-2-59
jour du mois de Février, Nous DE 24 HUR
(grade) Administrateur Territorial nous trouvant à Kibungu
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de Kibungu en date du
et avons constaté
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	47	8	2
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	48	8	2
Acquits distribués	1	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte.
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte.	650	35	100
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	559	33	100
Acquits distribués	91	2	-

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....I.C. 1 à X.376.5...Frs= 376,5
 I.S. à.....Frs=
 I.B. à.....Frs=
 Total 376,5

Exercice en cours:.....I.C. 91 à X.412.5.Frs= 37.537,5
 I.S. 2 à X.224.....Frs= 498
 I.B. - à.....Frs= -
 Total 38.362,0

38.362,0

Calcul pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
I.000	-	-
500	2	1.000
100	152	15.200
50	220	11.000
20	367	7.340
10	324	3.240
5	14	70
50	-	-
20	-	-
5	36	180
2	-	-
1	6	6
0,50	1	0,50
Shari	49X6,65	325,85
Total		38.362,35

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du

collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

N. Ngangura

RESIDENCE *de Ruwanda*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A. I. M. O.
 PROFIN
 RÉSIDENCE
 C. T.
 INTÉRESSÉ

Procès-verbal de contrôle de perception de l'impôt indigène.

L'an mil neuf cent le *24 / 2 / 1959*
 jour du mois de, Nous *De Zutter*
 (grade) nous trouvant à *Kibungu*
 vons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Ruwanzindo ch*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
 toire de en date du et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur:

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>501</i>	<i>1</i>	<i>67</i>
<i>499</i>	<i>1</i>	<i>66</i>
<i>2</i>	<i>-</i>	<i>1</i>

Exercice en cours:

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>1000</i>	<i>10</i>	<i>1000</i>
<i>970</i>	<i>10</i>	<i>972</i>
<i>30</i>	<i>-</i>	<i>28</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur: *2* I.C. à *376.00* fr. = *753.00*
- I.S. à *-* fr. = *100*
1 I.B. à *100* fr. =
 Total *853,00*

Exercice en cours: *30* I.C. à *412.5* fr. = *12.375,00*
- I.S. à *-* fr. =
28 I.B. à *115* fr. = *3.220,00*
 Total *16.448,00* *ps*

Encaisse pratique.

	Nombre	Total	
Billets de	1.000	1	1000
	500	2	1000
	100	64	6.400
	50	77	3.850
	20	73	1.460
	10	127	1.270
	5	1	5
	Pièces de	50	—
20		—	—
5		83	415
2		25	50
1		606	606
0,50		783	392
		Total	16.448, frs

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse fr. Déficit fr.

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de fr.)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

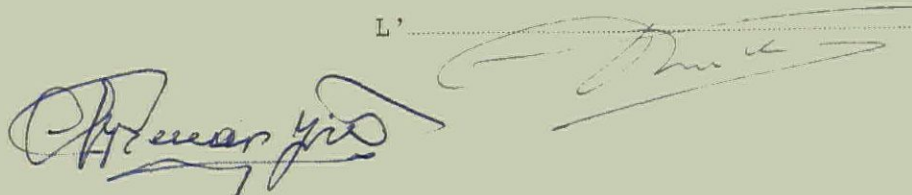
L'argent est conservé à dans

et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,



RESIDENCE DE *M. Luanda*
 TERRITOIRE DE *Libungu*
Chefferie de Gihanga.

A I M O
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *cinquante neuf* le *24/2/59*
 j o u r du mois de *février* Nous *D. DEZUTTER*
 (grade Nous trouvant à
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Kabangu*
Ferdinand collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-
 trateur de Territoire de *Libungu* . . . en date du *2/2/59*
 et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	78	20	55
Acquits distribués	76	20	35
	2	-	-

Exercice en cours

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	1000	20	900
Acquits distribués	970	20	877
	30	-	23

Encaisse théorique.
 Exercice antérieur : 2 I.C à 376.50 frs = 753
 - I.S à frs = -
 - I.B à frs = -

Exercice en cours: 30 I.C. à 412.50 frs 12.375
 29 I.S frs =
 29 I.B à 115 frs 3.335
 Total. 16463

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	1	1000
500	-	-
100	92	9200
50	96	4800
20	73	1460
10		
5		
Pièces de		
50		
20		
5		
2	2	2
1	2	2
0,50		
Titres valant espèce		
TOTAL		16463

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
Excédent de caisse Frs. Déficit Frs
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres:

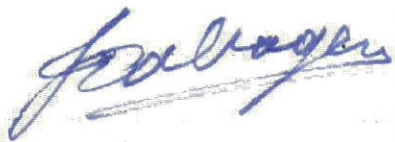
Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
. et le Territoire a mis à la disposition
du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois
et an que dessus.

Le Collecteur,



L'



Ntunola

RESIDENCE... *Lusanda*
TERRITOIRE... *Kibungu*

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent... *59*... le... *24ème*...
jour du mois de... *février*... Nous... *DE 2477 R. L.*
(grade) *Comptable*... nous trouvant à... *Kibungu*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
..... collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de en date du.....
..... et avons constaté.....
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	19	2	8
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	19	1	7
Acquits distribués	0	1	1

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	1.000	20	250
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	960	19	223
Acquits distribués	40	1	27

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:	I.C.	à	Frs=	-
	<i>189</i> I.S.	à	<i>189</i> Frs=	<i>189 -</i>
	<i>1</i> I.B.	à	<i>100</i> Frs=	<i>100</i>
		Total		<i>289 -</i>
Exercice en cours:	<i>40</i> I.C.	à	<i>16.500</i> Frs=	<i>16.500 -</i>
	<i>1</i> I.S.	à	<i>224</i> Frs=	<i>224 -</i>
	<i>27</i> I.B.	à	<i>3.105</i> Frs=	<i>3.105 -</i>
		Total		<i>19.829 -</i>

total général = 20.118 -

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce.

	Nombre	Total
I.000		
500		
100		
50	127	12.700 -
20	84	4.200 -
10	115	2.300 -
5	86	860 -
50	2	10 -
20		
5	2	10 -
2	3	6 -
1	32	32 -
0,50		
	Total	20.118

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du

collecteur.....

Ainsi fait à *Lukwago*.....aux jour, mois et an que dessus.

Le *Comptable Territorial* 923,

Le collecteur, *atony*



RESIDENCE. du. RWANDA
TERRITOIRE de KIBUNGU

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent cinquante-huit le 18-2-59
jour du mois de Février, Nous De Zutter
(grade) Agent territorial nous trouvant à Kibungu
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
M. N. XIRAKABUJA, collecteur dûment délégué par Monsieur
l'Administrateur de Territoire de Kibungu en date du
et avons constaté
ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	15	-	18
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	14	-	18
Acquits distribués	1	-	-

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	500	15	450
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	487	15	446
Acquits distribués	13	-	4

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....1..I.C.	à..376,5.Frs=	376,5
- I.S.	à.....Frs=	
- I.B.	à.....Frs=	
Total		
Exercice en cours:.....13...I.C.	à...4.122,5.Frs=	5362,5
- I.S.	à.....Frs=	
4 I.B.	à...115.Frs=	460
Total		

6.199,-

Billets de

	Nombre	Total
I.000		
500	1	500
100	28	2800
50	42	2100
20	35	700
10	3	30
20		
5	3	15
2	3	6
1	4847	4847
0,50	2	1
	Total	6.199 00

Titres de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du

collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

Nyirahabunga



RESIDENCE.....
TERRITOIRE.....

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent cinquante-sept le vingt quatre jour du mois de Juillet, Nous De Kutter (grade) A. J. B. Berrisocal nous trouvant à P. Y. enzi avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de Lo. B. enzi en date du 9-2-57 et avons constaté..... ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	27	33	34
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	33	31	32
Acquits distribués	4	2	2

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	400	25	350
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	358	24	326
Acquits distribués	42	1	24

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....	4	I.C.	à 3.761.5	Frs= 1506
	2	I.S.	à 1.89	Frs= 378
	2	I.B.	à 1.00	Frs= 200
Total				
Exercice en cours:.....	42	I.C.	à 412.50	Frs= 17.325
	1	I.S.	à 224	Frs= 224
	24	I.B.	à 115	Frs= 2760
Total				
22.393				

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
I.000	13	13 000
500	1	500
100	53	5 300
50	68	3 400
20	2	40
10	1	10
5	1	5
50		
20		
5	1	5
2		
1		
0,50		
Titres valant espèce <i>chillings</i>	20	133
Total		22.393

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

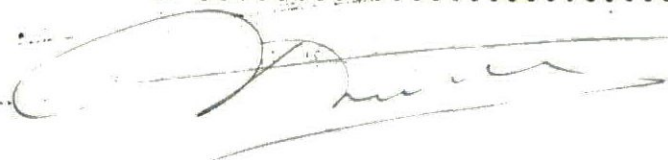
L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

RESIDENCE...
TERRITOIRE

Ruvanda
Kibungu

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent, *cinquante* ^{ans} le *vingt quatrième* jour du mois de *février*, Nous, *DE ZUTTER, L.* (grade) *Agent Territorial*, nous trouvant à *Kibungu* avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *MUYOMBANO, P.* collecteur délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de *Kibungu* en date du *15/2/1959* et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	118	16	53
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	116	16	50
Acquits distribués	2	-	3

Exercice en cours.

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	750	25	350
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	728	24	338
Acquits distribués	22	1	12

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....I.C. 2 à *276,50* Frs= **753**
 I.S. . . à..... Frs=
 I.B. 3 à *100,-* Frs= **300**
 Total **1053**

Exercice en cours:.....I.C. 22 à *412,50* Frs= **9075**
 I.S. 1 à *224,-* Frs= **224**
 I.B. 12 à *115,-* Frs= **1.380**
 Total **10.679**

17732

Proclamation nationale

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
1.000	5	5
500		
100	53	5.600
50	83	4.150
20	96	1.920
10	6	60
5		
50		
20		
5		
2	2	2
1		
0,50		
	Total	11.732

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du

collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

Siphirage

RESIDENCE
TERRITOIRE

A. I. M. G. I
PROFIN
RESIDENCE
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent..... le.....
(grade)..... Nous étant allés à.....
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par
l'Administrateur de Territoire de..... en date du.....
ce qui suit: et avons constaté.....

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	59	7	6
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	59	7	4
Acquits distribués	-	-	2

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
Acquits distribués

	I.C.	I.S.	I.B.
Acquits en justification lors du dernier décompte	700	40	550
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	630	40	293
Acquits distribués	70	-	57

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:..... I.C. à..... Frs=

— I.S. à..... Frs=

2 I.B. à..... 200 Frs= 200

Total

Exercice en cours:..... 70 I.C. à..... 412.50 Frs= 28.875 frs

— I.S. à..... Frs=

57 I.B. à..... 125 Frs= 6.555 frs

Total 35.630 frs

Billets de

	Nombre	Total
I.000	1	1000
500	-	-
100	16	1600
50	210	10500
20	281	5620
10	175	1750
5	9	45
Pièces de 50	-	-
20	-	-
5	81	405
2	53	106
1	83	83
0,50	16	8
Shilling	2	23
Total		35.630 f.

Pièces de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

Pièces de.....et le Territoire a mis à la disposition du collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,

RÉSIDENCE *du Ruanda*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A. I. M. O
 PROFIN
 RÉSIDENCE
 C. T.
 INTÉRESSÉ

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquante neuf* le *24* février 1959
 jour du mois de *février* . Nous *De Luttre*
 (grade) *Agent territorial* nous trouvant à *Kibungu*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *MPARIRWA - A.*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
 toire de *Kibungu* en date du *15-1-59* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>51</i>	<i>-</i>	<i>5</i>
<i>51</i>	<i>-</i>	<i>5</i>
<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>800</i>	<i>15</i>	<i>200</i>
<i>694</i>	<i>13</i>	<i>189</i>
<i>106</i>	<i>2</i>	<i>11</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. à Frs =
 I.S. à Frs =
 I.B. à Frs =

Total

Exercice en cours : *106* I.C. à *412,50* Frs = *43.725*
2 I.S. à *224* Frs = *448*
11 I.B. à *115* Frs = *1.265*

Total

45.438

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		
500		
100	193	19.300
50	370	18.500
20	290	5.800
10	174	1.720
5		
Pièces de		
50		
20		
5	9	45
2		
1		
0,50	13	6,50
Titres valant espèce	billets 10	66,50
	Total	45.438,00

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Exédent de caisse Frs. Déficit Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
..... et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,
Alex Luss

[Signature]

RESIDENCE DE
TERRITOIRE DE

A I M O
PROFIN
RESIDENCE
C.T
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *Cinquante Neuf* le *vingt quatre*
j o u r du mois de *Fevrier* Nous *De Lutter*
(grade *Agent. Corrépondant* Nous trouvant à *K. Boungou*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *M. Boungou*
. collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-
trateur de Territoire de *K. Boungou* . . en date du *9-2-1959*
. et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
120	1	1
120	1	1
-	-	-

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier
décompte
Acquits restant aux mains du collecteur ce
jour
Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
1000	30	250
932	29	148
68	2	8

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C à frs =
I.S à frs =
I.B à frs =

Exercice en cours: *68* Total
I.C. à *4.12.5* frs = *21.050*
88 I.S *2.24* frs = *4.480*
8 I.B à *1.15* frs = *4.480*
Total. *920*

29.418

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

	Nombre	Total
1.000	-	-
500	2	1000
100	116	11600
50	177	8850
20	257	5140
10	246	2460
5	16	80
50	48	240
20	23	46
5	48	240
2	23	46
1	-	-
0,50	4	2
TOTAL		<i>29.418</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)
Excédent de caisse Frs. Déficit. Frs
L'encaisse maximum, est respectée (est dépassée de Frs)
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

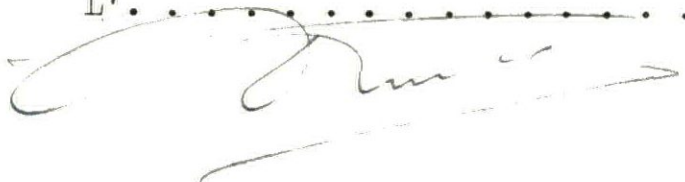
L'argent est conservé à dans
. et le Territoire a mis à la disposition
du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois
et an que dessus.

Le Collecteur,



L'



RÉSIDENCE *du Ruanda*
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A.I.M.O
 PROFIN
 RÉSIDENCE
 C.T.
 INTÉRESSÉ

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquante neuf* *24.2.59*
 jour du mois de *février* . Nous *De Luttre*
 (grade) *Agent territorial* nous trouvant à *Kibungu*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *M^{re} A. B. TAMESHWA. G.*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-
 toire de *Kibungu* en date du *15/02/59* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>42</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>1</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>41</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>1000</i>	<i>75</i>	<i>500</i>
<i>981</i>	<i>75</i>	<i>498</i>
<i>3919</i>	<i>75</i>	<i>498</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *1* I.C. à *376,5* Frs = *376,5*
 - I.S. à *-* Frs = *-*
 - I.B. à *-* Frs = *-*
 Total *376,5*

Exercice en cours : *39* I.C. à *412,5* Frs = *16087,5*
 - I.S. à *-* Frs = *-*
2 I.B. à *115* Frs = *230*
 Total *16694,0*

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	1	1000
500	-	-
100	71	7100
50	119	5950
20	105	2100
10	54	540
5	-	-
Pièces de		
50	-	-
20	-	-
5	-	-
2	2	4
1	-	-
0,50	-	-
Titres valant espèce		
	Total	16694

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Exédent de caisse Frs. Déficit Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans
..... et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur, 

L' 